

## **[ORANGE] Négociation Salariale 2021 : Surprise du chef**

**Les négociations salariales (NAO) démarrent à Orange en principe en février-mars par l'état des lieux des rémunérations avec les bilans locaux et nationaux des augmentations de l'année antérieure.**

Surprise du chef, Orange décide en dernière minute de prioriser deux négociations, l'Intergénérationnel et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, laissant de côté la politique salariale et allant jusqu'à ajouter que l'enveloppe salariale serait fonction de ce qu'il reste ! L'emploi ou la politique salariale : voici le nouveau credo du « People Master ».

Et pour donner le ton, rien de mieux que de diviser par deux le nombre de séances prévues pour cette négociation annuelle. Sans surprise, le démarrage s'est immédiatement tendu et bon nombre de nos questions sont restées sans réponse. L'entreprise nous interpelle même sur la pertinence de notre questionnement !

Pour une négociation loyale (article du code du travail L2242-6), cela reste à voir !

*(plus d'infos dans documents)*

Les négociations salariales (NAS) débattent à Orange en principe en février-mars par l'état des lieux des négociations avec les filiales locales et nationales des augmentations de l'année antérieure.

Surprise du chef, Orange décide en dernière minute de prioriser deux négociations, l'intergénérationnel et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, laissant de côté la politique salariale et allant jusqu'à ajouter que l'enveloppe salariale serait fonction de ce qu'il reste ! L'emploi ou la politique salariale - voici le nouveau credo du « Prince Médor ».

Et pour donner le ton, rien de mieux que de diviser par deux le nombre de séances prévues pour cette négociation annuelle. Sans surprise, le dénombrement s'est immédiatement perdu et bien nombre de nos questions sont restées sans réponse. L'entreprise nous interpelle même sur la pertinence de notre questionnement !

Pour une négociation légale (article du code du travail L2242-6), cela reste à voir !

- Dans le même temps, le 19 février, Orange décide de signer son actionnaire principal en accordant un dividende exceptionnel de 8,20 € **en plus du retour à un dividende élevé à 0,78 € par action en 2020 (au lieu de 0,50 € en 2019)**. (Cf. site à droite à son rattachage !)
- Et quel qu'il en soit, l'entreprise souhaite accorder aux leaders une modification très avantageuse des règles de calcul de leur plan de motivation « Long Term Incentive Plan (LTIP) ».

Ces mesures attendent évidemment le vote favorable de l'AG, on ne doute pas de son résultat !

- Les propositions d'Orange (séance du 8 mai 2021) :

La première proposition d'orange tombe à la séance du 5 mai. Nous vous faisons apprécier !

Proposition salariale Orange (du 5 mai 2021)	Augmentation collective	Augmentation individuelle	Ressources les salaires
Salaires de haut Niveau S & D	234€/an	0€	100 €/an à 300€ = 27 €€
Fonctionnaires Niveau I et II	0€	0€	
Cadres Niveau A & B	0€	338 < 40 K€ 0,35%	100 €/an à 300€ = 33 €€
		338 > 40 K€ 0%	

## Documents

### [Les négociations salariales \(NAO\)](#)

### [Courrier intersyndical NAO](#)